

Les Canadiens veulent un système de santé qui rend compte aux patients

Sous embargo jusqu'au lundi 22 août 2011, à 0 h 01 (heure de l'Est)

St. John's (T.-N.-L.), le 22 août 2011 – L'Association médicale canadienne (AMC) a dévoilé aujourd'hui son 11^e Bulletin national sur la santé au Canada. La recherche porte principalement sur l'accès aux services de santé et montre que l'on appuie clairement des mesures précises pour que le système soit davantage imputable à l'endroit des patients.

Le Bulletin révèle que les Canadiens veulent un système de santé qui donne plus de pouvoir aux patients et soit davantage imputable pour leurs soins, par exemple au moyen d'une charte sur la santé des patients et d'un mécanisme de plaintes et de recours permettant aux personnes qui ne reçoivent pas des soins adéquats ou n'ont pas accès aux soins en temps opportun dans leur propre administration de se faire soigner dans une autre administration, tout en étant couverts par l'assurance-santé publique.

« Les patients sont trop souvent oubliés dans les réaménagements des soins de santé », a déclaré le président de l'AMC, le D^r Jeff Turnbull. « Les Canadiens veulent que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux unissent leurs efforts pour créer un système centré sur le patient plutôt que ce soit le contraire, et ils favorisent des mesures pratiques qui peuvent nous faire avancer dans cette direction. »

Le Bulletin national sur la santé publié par l'AMC utilise des données de sondage pour évaluer les attitudes des Canadiens au sujet des expériences vécues dans le système de santé. Le Bulletin est un exemple de l'engagement que l'AMC a pris envers la population de préconiser les normes les plus élevées de santé et de soins de santé pour les Canadiens en suivant l'accès aux soins et les interventions des gouvernements dans le système de santé.

Le sondage a révélé que :

- 87 % des Canadiens reconnaissent qu'une nouvelle charte des patients devrait comporter un « mécanisme de plaintes » afin d'améliorer l'imputabilité envers les patients;
- 82 % des Canadiens reconnaissent qu'une charte sur la santé des patients décrivant leurs droits et leurs responsabilités rendrait le système plus efficace;
- 87 % des Canadiens reconnaissent qu'une « charte sur la santé des patients » devrait obligatoirement faire partie de l'Accord sur le financement des soins de santé de 2014 entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.
- 86 % des Canadiens reconnaissent que la charte devrait créer un poste d'ombudsman indépendant afin de permettre aux citoyens de porter plainte au sujet de services de santé médiocres;
- 80 % des Canadiens reconnaissent que le nombre de plaintes visant une administration devrait faire l'objet de rapports afin que les Canadiens puissent comparer les administrations entre elles;
- 97 % des Canadiens reconnaissent que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux doivent commencer à conjuguer leurs efforts pour préparer un nouvel Accord sur la santé qui remplacera la version actuelle qui prend fin en 2014;

- 93 % des Canadiens reconnaissent que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux devraient se rencontrer chaque année pour discuter de l'état du système de santé au Canada.

« Nous entendons dire depuis des mois maintenant que les Canadiens s'attendent à ce que leurs gouvernements agissent dans le domaine des soins de santé, a déclaré le D^r Turnbull. Le public comprend clairement que notre système de santé ne s'améliorera pas sans leadership politique aux échelons tant fédéral que provincial et territorial. »

Accès

Outre des renseignements importants sur ce que les Canadiens pensent de mesures visant à responsabiliser les patients, le 11^e Bulletin annuel de l'AMC montre aussi que l'opinion publique du système de santé a glissé comparativement à l'an dernier. En 2011, sept Canadiens seulement sur dix (70 %) interrogés ont accordé au système un A ou un B pour la qualité globale des services de santé disponibles. L'an dernier, trois-quarts (75 %) des sondés ont accordé au système un A ou un B.

Gouvernements

Le Bulletin de 2011 a révélé un recul semblable des perceptions que les Canadiens ont des interventions du gouvernement fédéral dans le domaine des soins de santé : 36 % des répondants accordent un A ou un B au rendement du fédéral (41 % en 2010). Cette année, 38 % des Canadiens ont accordé un A ou un B au rendement de leur gouvernement provincial, note qui a légèrement glissé par rapport à 2010 (41 %). Le recul des notes attribuées aux gouvernements fédéral et provinciaux révèle le fléchissement général de l'opinion positive que les Canadiens ont des services de santé disponibles pour leur famille et eux-mêmes. La grande majorité (83 %) des répondants déclarent que les services de santé sont demeurés les mêmes (47 %) ou se sont détériorés (36 %) depuis la signature du dernier Accord fédéral-provincial sur la santé en 2004.

Méthodologie

Le sondage de 2011 sur lequel repose le Bulletin national a été réalisé en ligne, entre le 5 et le 8 juillet 2011, auprès de 1026 adultes canadiens choisis au hasard dans le panel des ménages d'Ipsos. Les résultats ont été pondérés en fonction des données du recensement. Un échantillon de cette taille produit une marge d'erreur de $\pm 3,1$ points pour les constatations nationales globales, à un intervalle de confiance de 95 %. Entre les 6 et 7 juillet, Ipsos Reid a aussi sondé 1000 adultes canadiens au moyen de son sondage téléphonique express omnibus. Les résultats ont été pondérés en fonction des données du recensement. Cet échantillon produit une marge d'erreur de $\pm 3,1$ points pour les constatations nationales globales à un intervalle de confiance de 95 %.

On peut consulter le Bulletin à : www.amc.ca/bulletinnational2011

-30-

Information :

Lucie Boileau, gestionnaire des Relations avec les médias

Portable : 613-447-0866

Bureau des médias, St. John's (20 au 24 août) : 709-722-6362